

Conseil de quartier

« Balmes Pincourt »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 5 DECEMBRE 2024

Présents : Mme CREUZET-TAITE (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. COLLET, M. BARGE, M. CHOUCHA (président du conseil de quartier), M. FARGEOT (vice-président du conseil de quartier), Mme AUJAMES, M. BOUCHERY, Mme BLANC, M. LETORT, M. DUBUIS, M. LAQUERBE, Mme ORIOL, M. NARDOUX (directeur général des services), M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

Excusée : Mme POTEL

1 – présentation de l'association la Halle Hybride

Damien MARCOUX présente une nouvelle activité installée sur l'ancien site de la fonderie Pincourt : il s'agit d'un tiers-lieu culturel, « la halle hybride » ouverte le 5 octobre, soit un espace physique pour le développement de nouvelles façons de travailler, favoriser la créativité et les synergies, avec une thématique sur le développement des industries culturelles locales. Les informations sont disponibles sur internet et sur les réseaux sociaux.

Depuis son ouverture, 8 événements ont été accueillis et ont attiré 770 personnes. L'accès est ouvert aux adhérents de l'association (10€ l'adhésion annuelle) en attendant l'autorisation ERP de la commission de sécurité.

Le maire ajoute que la ville est favorable à cette initiative culturelle locale. A ce jour, aucune nuisance sonore n'a été constatée.

Est-ce que la capacité de stationnement sera suffisante ? un projet est en réflexion pour aménager un parking à l'intérieur du site.

2 – le plan arbres du quartier

M. COLLET annonce les plantations prévues dans le quartier durant l'automne-hiver 2024-2025, selon le plan arbres de la ville : rue de l'ancienne scierie, placette du pont de la Loire (remplacement des végétaux morts), espace derrière le bâtiment des notaires.

Un corridor végétal de 120 mètres linéaires sera planté sur le secteur Bousson pour soutenir la biodiversité, avec 15 arbres et 130 arbustes.

M. CHOUCHA revient sur une polémique sur les réseaux sociaux quant à l'abattage de 4 marronniers sur le quai Pincourt : les services sont intervenus à la demande du conseil de quartier pour couper les arbres dont les fruits gênaient les utilisateurs du parking privé concerné. M. COLLET ajoute également que 4 nouveaux arbres ont été plantés, dans une essence non problématique pour l'avenir.

3 - Les animations de l'automne hiver

Mme LESCIEUX présente les animations de la ville :

- Vendredi 7 décembre : fête des lumières
- Week-ends du 7, 14 et 21 décembre : marché de Noël et animations dans le parc Bécot

4- Vœux du maire à la population

Madame le Maire invite la population aux premiers vœux de son mandat, suite à la crise du COVID 19 et au sinistre de grêle de 2022 : le vendredi 31 janvier à 18h30 à l'espace des Marronniers, qui rouvrira pour l'occasion.

5 – saison culturelle de la ville avec l'association Cost'Art

L'association Cost'Art propose 3 spectacles pour cette saison :

- Samedi 15 février : Amaury Vassili
- Samedi 12 avril : Michèle Torr
- Samedi 17 mai : Woco Tribute to Stevie Wonder

La billetterie est disponible chez Athenon coiffure dans l'avenue de la Libération ou sur internet : billetweb ou depuis le site de la ville.

6 – Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se manifester en mairie avant le 31 décembre, pour être invités à la réception qui leur sera dédiée le jeudi 27 mars à 18h30.

7- les dossiers de la ville : la zone d'ébats pour chiens sur le secteur Bousson

Après les installations de canisites et de toutounet, un nouvel équipement est proposé aux propriétaires de chiens. M. COLLET expose que ce type d'installation est nécessaire en milieu très urbain, avec beaucoup de maîtres qui n'ont pas d'espace privatif.

Il s'agit donc d'un lieu de jeu pour les chiens, doté de décoration et d'équipements originaux, très attendus. Son ouverture officielle aura lieu le lendemain de la réunion, 6 décembre.

Le maire rappelle que ce projet faisait partie des souhaits exprimés lors de la campagne électorale de 2019 et du programme de l'équipe municipale.

8- Retour sur les commissions

- Parking de l'espace des Marronniers : l'aménagement de 72 places est en cours, avec un revêtement temporaire en gore, avant un revêtement définitif en 2026. Il sera public et ouvert aux visiteurs du parc, de l'EHPAD et du foyer-résidence.
- Placette du pont de la Loire : les conseillers valident la taille et l'emprise du sapin de Noël, respectant la visibilité pour les automobilistes.
- Quai Pierre Semard : constat de grande vitesse des véhicules. M. MARDEUIL rappelle l'aménagement d'un plateau ralentisseur d'ici la fin de l'année, ainsi que la création d'un passage piéton au niveau des terrains de pétanque. Une zone 30 sera également mise en place entre le pont de la Loire et la rue de la liberté, avec un aménagement complémentaire devant la déchetterie.
- M. CHOUCHA signale que le sens unique au début du quai Semard est de moins en moins respecté. Le Maire répond que les contrevenants le font à leurs risques et périls. Les points de contrôle seront augmentés.

9- Questions diverses

- Quai Pierre Semard : après l'abattage de platanes par la ville de Roanne, quels sont les projets de plantations futures ? M. BARGE répond qu'il s'agissait d'arbres malades, pas de projets de replantation immédiats à sa connaissance, ni de projet de stationnement payant de la part de la ville de Roanne.
- M. LETORT signale que le panneau « cédez le passage » sur le pont de la Loire devant « L'atelier » n'est pas respecté par les cyclistes. Son emplacement devra être vérifié.

- M. DUBUIS demande quelle est la longueur de la taille des arbres sur la place des mariniers. M. COLLET répond que les marronniers ne supportent pas de taille trop forte, donc celle-ci est douce pour ne pas engendrer de maladies.
- Sécurité du quartier : Mme AUJAMES revient sur des stationnements de véhicules suspects tous les soirs sur le quai Général Leclerc. M. BARGE rapporte les contrôles réguliers de la police nationale, qui ont constaté une consommation d'alcool et une de cannabis, aucune pour tapage nocturne. Deux conseillères témoignent de leur ressenti d'insécurité. M. BARGE rappelle qu'on ne peut pas empêcher les gens de se réunir ni de fumer sur l'espace public.

Il est signalé des rodéos nocturnes dans le secteur. Le maire rappelle la nécessité d'appeler la police pour laisser des traces et demander des interventions.

- Rue de Vernay : signalement d'un tuyau d'évacuation des eaux usées qui coule sur le trottoir.
- Impasse Voltaire : pourquoi la rue n'est-elle nettoyée qu'une fois par an ? *Suite donnée : les balayages mécanisés sur l'impasse Voltaire ont été faits lors des semaines n°28, 30, 32, 38, 46 et 48 pour le second semestre 2024.*
- Quai Pierre Semard : absence de signalisation du rond-point et demande de panneau. *Suite donnée : toute la signalisation verticale réglementaire est bien présente pour annoncer le rond-point.*
- Accès à la déchetterie de Varennes : Plusieurs personnes s'inquiètent de la mise en place de la barrière, pouvant stopper le trafic. Certains redoutent qu'un accident puisse avoir lieu au passage à niveau.
- Impasse des Marronniers : Une demande est faite pour enlever 3 ou 4 places de stationnement, en face de celles sous les arbres, lorsque le nouveau parking de l'Espace des Marronniers sera ouvert, car elles sont difficiles d'accès. *Suite donnée : il est bien prévu de supprimer le linéaire de places le long des bâtiments afin de faciliter le stationnement entre les marronniers.*
- Avenue de la Libération devant le magasin « SAV ménager » : il y a un problème de stationnement car le commerçant utilise la place PMR pour décharger son véhicule. Serait-il possible de lui créer une place « livraison » ? Les élus répondent que cela n'est pas forcément possible et Mme le Maire demande à M. BARGE de vérifier s'il y a eu des amendes.